



CENTRE D'ÉTUDES EN DROIT ÉCONOMIQUE

« Régulation de la microfinance et approche de genre dans la protection de la clientèle en Afrique de l'Ouest »

Conférencier invité : Monsieur Moussa Samb, professeur agrégé, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
en collaboration avec le CIRAM des HEI

Résumé

La microfinance a connu une évolution et une croissance remarquables, même en période de crise économique et financière. Selon les données de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), disponibles à fin juin 2014, le secteur de la microfinance est en plein essor : 4,832 points de service, environ 14 millions de membres/bénéficiaires dont 51% de femmes. Le volume de dépôts collectés était de 1, 292 milliard d'euros et le volume de crédits de 1,018 milliard d'euros. Une des particularités des pays de l'UEMOA est qu'ils ont tous adopté la même réglementation communautaire en matière de microfinance (*Loi uniforme UEMOA sur le SFD de 2007*) et la BCEAO sert d'institution de supervision du secteur dans les différents pays.

La politique d'harmonisation du droit de la microfinance est encore récente dans la zone et la régulation ne couvre pas encore tous les aspects de la microfinance. Il s'agit aussi d'un secteur où se déroulent, dans la multitude, dans la diversité et parfois dans l'informalité des expériences en matière d'épargne et de crédit. Dans tous les pays étudiés, on notera que la logique de promotion d'un secteur, tourné vers l'offre de services financiers aux populations les plus pauvres, avait tendance à prédominer sur les mesures de régulation et la protection des femmes qui sont les principales actrices du secteur.

La communication sera suivie par la projection d'une vidéo sur les problèmes de la microfinance au Sénégal.

L'entrée est gratuite et l'inscription suggérée.

Pour plus d'informations : <http://www.fd.ulaval.ca/>, à la section « Agenda »

DATE : Jeudi, 29 janvier 2015

HEURE : 11h30

SALLE : 2419, pavillon Charles-De Koninck



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de droit